

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 17 DECEMBRE 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept décembre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 09 décembre 2022, se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 36

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1<sup>er</sup> Vice-Président, Sylvie DE GAETANO, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, François PEDRONO 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Jacques MARIE 7<sup>ème</sup> Vice-Président, Yves LEMONNIER 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Didier PAPELOUX, Rebecca BABILOTTE, Delphine PANDO, Patrice BRIERE, Michel THOMASSON, Claude BENOIST, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Hervé VAN COLEN, David MULLER, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Dominique VAUTIER, Miriam GUERARD, Ihsane ROUX, Véronique BOURNE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Florence GALERANT,

### ABSENTS :

Emmanuel LAUSSINOTTE, Thierry GRANTURCO, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Chhun-Na LENGART, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Didier QUENOUILLE pouvoir à Sylvie DE GAETANO, David REVERT, pouvoir à Delphine PANDO, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Régine CURZYDLO 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente, pouvoir à Yves LEMONNIER, Françoise LEFRANC 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente, pouvoir à Jacques MARIE, Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente, pouvoir à Philippe AUGIER, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS, Philippe LANGLOIS 9<sup>ème</sup> Vice-Président, pouvoir à Michel MARESCOT, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE, pouvoir à Ihsane ROUX, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Véronique BOURNE Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO,

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

-ooOoo-

### **DELIBERATION N°D185\_171222**

**MAINTIEN DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE - RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT BOULEVARD KENNEDY A TROUVILLE-SUR-MER ET CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE A TOUQUES - PASSATION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE**  
**Autorisation**

Communauté  
de Communes  
**Cœur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

[coeurcotefleurie.org](http://coeurcotefleurie.org)

Lors de sa séance du 26 juin 2020, le Conseil Communautaire a attribué le marché n°2020-08 de maîtrise d'œuvre selon la procédure adaptée pour mener à bien les travaux de renforcement du réseau d'assainissement dans le cadre du maintien de la qualité des eaux de baignade et la création d'une piste cyclable boulevard Kennedy à Trouville-sur-Mer et dans le prolongement le long de la rivière jusqu'au chemin du Roy à Touques,

Le coût prévisionnel du marché de maîtrise d'œuvre établi par la société SARL SERVICAD Ingénieurs Conseils est un forfait de rémunération provisoire basé sur une enveloppe prévisionnelle fixée dans l'acte d'engagement comme suit :

- Tranche Ferme relative au renforcement du réseau d'assainissement : montant prévisionnel de 1 200 000,00 € HT
- Tranche optionnelle relative à la création d'une voie cyclable : montant prévisionnel de 220 000,00 € HT

portant ainsi le forfait de rémunération prévisionnel du maître d'œuvre :

Désignation de la mission de maîtrise d'œuvre	Coût prévisionnel à l'Acte d'engagement
Tranche ferme : Renforcement du réseau d'assainissement	<b>34 522.50 € HT</b>
Tranche optionnelle : Création d'une voie cyclable	<b>21 052.50 € HT</b>

Suite à la passation de l'avenant n°1 autorisée par délibération en date du 28 janvier 2022 et conformément aux documents de la consultation, l'estimation du projet au stade APD (Avant-Projet Définitif) a été portée aux montants suivants :

- Tranche Ferme relative au renforcement du réseau d'assainissement : montant prévisionnel de 1 409 810,00 € HT
- Tranche optionnelle relative à la création d'une voie cyclable : montant prévisionnel de 165 190,00 € HT

fixant ainsi le forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre :

Désignation de la mission de maîtrise d'œuvre	Forfait de rémunération définitive
Tranche ferme : Renforcement du réseau d'assainissement	<b>39 932.40 € HT</b>
Tranche optionnelle : Création d'une voie cyclable	<b>16 203.51 € HT</b>

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

[coeurcotefleurie.org](http://coeurcotefleurie.org)



Le présent avenant n°2 concerne uniquement les prestations de la Tranche Ferme du marché relative au renforcement du réseau d'assainissement.

Il s'agit, d'une part, d'ajouter les prestations de maîtrise d'œuvre liées à l'exécution de travaux de branchements et de neutralisation du réseau d'assainissement des rues adjacentes rendus nécessaires, en application de l'article R. 2194-2 du code de la commande publique. En effet, l'exécution des prestations par un autre opérateur entraînerait des contraintes techniques et économiques, le titulaire ayant déjà une parfaite connaissance des caractéristiques techniques du chantier.

A noter que le coût de ces travaux supplémentaires sera pris en charge par la Société des Eaux de Trouville-Deauville et de Normandie (S.E.T.D.N. - VEOLIA EAU) dans le cadre du Contrat d'affermage du service public d'assainissement collectif et individuel ; la Communauté de Communes souhaitant pour sa part assumer le coût de la maîtrise d'œuvre correspondant.

Et, d'autre part, il s'agit d'ajouter les prestations de maîtrise d'œuvre liées à la réalisation de travaux supplémentaires sur le poste de refoulement.

Les prestations ainsi ajoutées portent l'estimation du projet, y compris les travaux pris en charge par la S.E.T.D.N., à :

- Tranche Ferme relative au renforcement du réseau d'assainissement : montant prévisionnel de 1 728 847,37 € HT
- Tranche optionnelle relative à la création d'une voie cyclable : montant prévisionnel de 165 190,00 € HT

fixant ainsi le forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre :

Désignation de la mission de maîtrise d'œuvre	Forfait de rémunération définitive
Tranche ferme : Renforcement du réseau d'assainissement	<b>46 399.78 € HT</b>
Tranche optionnelle : Création d'une voie cyclable	<b>16 203.51 € HT</b>

Le forfait de rémunération définitif pour la tranche optionnelle n'est pas modifié.

L'augmentation engendrée par la conclusion des avenants n°1 et n°2 s'élève à 7 028.29 € HT soit 12,65 % de l'offre initiale de la tranche ferme + tranche optionnelle.

La Commission d'attribution des Marchés s'est réunie le 24 novembre 2022 pour prendre connaissance de l'avenant n°2 du marché précité et a émis un avis favorable.

Après avis de la Commission d'attribution des Marchés en date du 24 novembre 2022 et du Bureau réuni le 2 décembre 2022,

Il est demandé au Conseil de bien vouloir :

- autoriser la passation de l'avenant n°2, pour la rémunération des prestations supplémentaires, avec la Société SERVICAD,
- habiliter son Président, ou le Vice-Président le représentant, à le signer, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** la passation de l'avenant n°2, pour la rémunération des prestations supplémentaires, avec la Société SERVICAD,

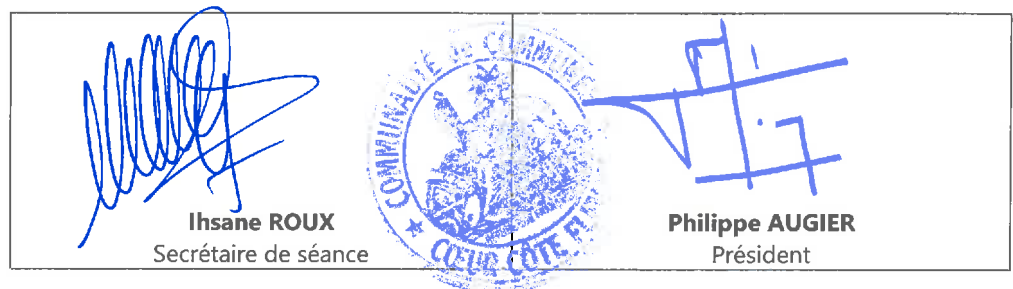
**HABILITE** son Président, ou le Vice-Président le représentant, à le signer, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

